Informations de base

2022/2079(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Technologies critiques pour la sécurité et la défense: état des lieux et difficultés à venir **Subject** 3.40.09 Industrie de la défense et de l'armement 6.10.02 Politique de sécurité et de défense commune (PSDC); UEO, OTAN	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ITRE Industrie, recherche et énergie	TERRAS Riho (EPP)	28/03/2022
	Rapporteur(e) fictif/fictive KOHUT Łukasz (S&D) BEER Nicola (Renew) NIINISTÖ Ville (Greens/EFA) KRASNODĘBSKI Zdzisław (ECR) DREOSTO Marco (ID) BOTENGA Marc (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères (Commission associée)	TUDORACHE Dragoş (Renew)	31/08/2022

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
07/07/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/07/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
28/03/2023	Vote en commission		
04/04/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0120/2023	Résumé
09/05/2023	Décision du Parlement	T9-0131/2023	Résumé

09/05/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2079(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55 Règlement du Parlement EP 57_o
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/9/08843

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE738.598	16/11/2022	
Amendements déposés en commission		PE739.727	08/12/2022	
Avis de la commission	AFET	PE739.574	10/03/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0120/2023	04/04/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0131/2023	09/05/2023	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2023)345	29/08/2023	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
BEER Nicola	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	07/03/2023	Diehl Stiftung & Co. KG
BEER Nicola	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	07/12/2022	MBDA Deutschland GmbH
BEER Nicola	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	12/07/2022	Diehl Stiftung & Co. KG

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
BEER Nicola	27/03/2023	KNDS Deutschland GmbH & Co. KG

Technologies critiques pour la sécurité et la défense: état des lieux et difficultés à venir

2022/2079(INI) - 09/05/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 520 voix pour, 76 contre et 31 abstentions, une résolution sur les technologies critiques pour la sécurité et la défense: état des lieux et difficultés à venir

Les États membres ont fixé un objectif de 35% pour les investissements collaboratifs dans le domaine de la défense, mais leur volonté politique pour atteindre cet objectif a eu tendance à diminuer, avec seulement 11% en 2020 et un niveau historiquement bas de 8% en 2021. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a montré que l'Europe doit investir de toute urgence dans ses technologies de défense et de sécurité. La proposition d'adopter dès le départ une approche stratégique coordonnée à l'échelle de l'Union sur les technologies critiques pour la sécurité et la défense est la voie à suivre.

Mieux coordonner les efforts

Saluant la feuille de route de la Commission sur les technologies critiques pour la sécurité et la défense, le Parlement a souligné que l'aggravation de la situation sécuritaire en Europe, en particulier dans les pays ayant des frontières extérieures, à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine impose à l'Union et à ses États membres **d'intensifier et de mieux coordonner leurs efforts** pour investir dans les technologies critiques en matière de sécurité et de défense, pour les fournir, dans la mesure la plus large possible, et pour mettre en place un véritable marché européen des équipements de défense.

Les députés ont regretté qu'en 2020, les dépenses combinées des États membres consacrées à la recherche et à la technologie en matière de défense n'aient représenté que 1,2% de leurs dépenses totales dans le domaine de la défense, ce qui est bien inférieur au seuil de 2% convenu dans le cadre de l'Agence européenne de défense (AED).

Observatoire des technologies critiques

Le Parlement s'est félicité de la création par la Commission d'un observatoire des technologies critiques. Il a invité la Commission à intégrer pleinement les conclusions de l'observatoire dans son rapport classifié aux États membres sur les technologies critiques et les risques associés aux dépendances stratégiques affectant la sécurité, l'espace et la défense.

Les députés ont souligné la nécessité pour la Commission, en coopération avec l'AED, de continuer à coordonner et à **faciliter la coopération et la mise en commun des ressources entre les États membres** afin de combler les lacunes technologiques, de réduire la duplication des projets et d'accroître l'efficacité des dépenses. La Commission devrait tenir le Parlement dûment informé des principales réalisations de cet observatoire.

Réduire les dépendances

Compte tenu du risque de surcharge des chaînes d'approvisionnement et de dépendance à l'égard de l'approvisionnement en matières critiques, les députés ont invité la Commission à promouvoir la circularité et à s'interroger sur la manière d'intensifier les recherches sur les **nouveaux matériaux** pour les technologies critiques dans l'acte législatif sur les matières premières critiques afin de réduire au minimum la dépendance de l'Union à l'égard des pays tiers.

La résolution a insisté sur la nécessité d'une coordination étroite avec des partenaires associés et partageant les mêmes valeurs, tels que les États-Unis et l'OTAN, tout en soulignant la nécessité pour l'Union de construire son autonomie stratégique en privilégiant l'investissement dans des technologies européennes.

Favoriser les investissements

Les députés s'inquiètent du manque d'investissements dans de **nouvelles technologies de rupture** dans l'industrie de la défense et de la sécurité, en dépit de l'existence du règlement relatif au Fonds européen de la défense. Ils ont invité la Commission à **clarifier les lignes stratégiques** et les règlements visant à favoriser les investissements dans l'industrie de la défense et à mettre en place les outils et mesures de coopération nécessaires pour encourager les secteurs industriels de la défense et de la sécurité à investir davantage dans l'innovation technologique des technologies critiques pour la sécurité et la défense, au-delà de la production de systèmes d'armes existants. Ils ont appelé de leurs vœux **l'inclusion des PME** dans les programmes et instruments spécifiques qui relèvent de la mise en œuvre à venir de la feuille de route pour les technologies critiques pour la sécurité et la défense.

Coopérer pour développer les capacités

Le Parlement a souligné la nécessité d'une coopération plus étroite entre les États membres en matière de développement des capacités afin de stimuler l'innovation dans les technologies critiques pour la sécurité et la défense. Il a invité les organes compétents de l'Union à donner la priorité aux

projets communs financés et cofinancés par l'Union en matière d'innovation et à agir en tant que catalyseurs et accélérateurs afin d'encourager les États membres à coordonner leurs programmes de développement des capacités. Il a invité en outre la Commission et les États membres à envisager la création d'un **mécanisme européen de mise en commun des ressources nationales** en faveur de la R&D dans le domaine de la défense et de la sécurité, avec la participation active du Parlement, le cas échéant, à sa mise en œuvre.

Les députés ont souligné que l'innovation et le développement financés et cofinancés par l'Union dans le domaine des technologies de défense critiques et de rupture devraient permettre **d'élever le niveau d'interopérabilité** et faciliter l'acquisition commune d'équipements de défense par les États membres une fois que les technologies développées auront atteint un niveau de maturité technologique suffisant.

Augmenter le financement

Les députés s'inquiètent du niveau insuffisant de financement de la défense et de la sécurité par les fonds de l'Union et déplorent le taux de collaboration historiquement bas des États membres en matière de marchés publics de défense. Ils ont regretté que le budget du Fonds européen de la défense ait été réduit d'environ 40% par rapport à la proposition de la Commission relative au cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 et du fait que le budget du programme de mobilité militaire a été réduit de 75%.

La résolution souligne que le CFP actuel ne sera pas en mesure de fournir des ressources financières suffisantes pour faire en sorte que la collaboration en matière de défense dans l'Union atteigne un niveau approprié. Les États membres devraient envisager de **mettre en commun au niveau de l'Union** une part considérable de leurs budgets nationaux de défense en augmentation afin de reconstituer conjointement les stocks de munitions épuisés et d'acheter conjointement des systèmes d'armes, y compris les plus complexes et les plus coûteux tels que les avions de combat, les navires de guerre et les chars de combat.

Le Parlement a souligné la nécessité d'améliorer le double usage des technologies civiles existantes ainsi que l'innovation à double usage dans le domaine des technologies critiques pour la sécurité et la défense. Il a encouragé l'innovation fondée sur une utilisation plus efficace des ressources, le développement de nouveaux matériaux, la promotion des matières premières secondaires et des marchés publics conjoints plus durables, ainsi que l' utilisation de solutions technologiques durables sur le plan environnemental.

Les députés ont souligné la nécessité de renforcer les investissements dans la **défense «verte»** en consacrant une part plus importante de la R&D financée par l'Union à des carburants et systèmes de propulsion neutres en carbone pour les véhicules militaires.

Technologies critiques pour la sécurité et la défense: état des lieux et difficultés à venir

2022/2079(INI) - 04/04/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté un rapport d'initiative de Riho TERRAS (PPE, EE) sur les technologies critiques pour la sécurité et la défense: état des lieux et difficultés à venir.

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a montré que l'Europe doit investir de toute urgence dans ses technologies de défense et de sécurité.

Mieux coordonner les efforts

Le rapport salue la feuille de route de la Commission sur les technologies critiques pour la sécurité et la défense. Il souligne la nécessité **d'associer davantage l'Union européenne à la coordination et à la facilitation du développement des technologies liées à la sécurité et à la défense**, qui devraient être compatibles avec les objectifs du pacte vert pour l'Europe sans pour autant restreindre leur efficacité opérationnelle.

Les députés soulignent que l'aggravation de la situation sécuritaire en Europe, en particulier dans les pays ayant des frontières extérieures, à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine impose à l'Union et à ses États membres **d'intensifier et de mieux coordonner leurs efforts** pour investir dans les technologies critiques en matière de sécurité et de défense, pour les fournir, dans la mesure la plus large possible, et pour mettre en place un véritable marché européen des équipements de défense.

Observatoire des technologies critiques

Le rapport se félicite de la création par la Commission d'un observatoire des technologies critiques. Il invite la Commission à intégrer pleinement les conclusions de l'observatoire dans son rapport classifié aux États membres sur les technologies critiques et les risques associés aux dépendances stratégiques affectant la sécurité, l'espace et la défense.

Les députés soulignent la nécessité pour la Commission, en coopération avec l'Agence européenne de défense (AED), de continuer à coordonner et à **faciliter la coopération et la mise en commun des ressources entre les États membres** afin de combler les lacunes technologiques, de réduire la duplication des projets et d'accroître l'efficacité des dépenses. La Commission devrait tenir le Parlement dûment informé des principales réalisations de cet observatoire.

Réduire les dépendances

Le rapport constate qu'il existe un risque de surcharge des chaînes d'approvisionnement et de dépendance à l'égard de l'approvisionnement en matières critiques, ce qui pourrait nuire à la capacité de l'Union à rester compétitive dans le domaine des technologies critiques pour la sécurité et la

défense. Les députés invitent la Commission à promouvoir la circularité et à s'interroger sur la manière d'intensifier les recherches sur les **nouveaux matériaux** pour les technologies critiques dans l'acte législatif sur les matières premières critiques afin de réduire au minimum la dépendance de l'Union à l'égard des pays tiers.

Le rapport insiste sur la nécessité d'une coordination étroite avec des partenaires associés et partageant les mêmes valeurs, tels que les États-Unis et l'OTAN.

Technologies de rupture

Les députés s'inquiètent du manque d'investissements dans de nouvelles technologies de rupture dans l'industrie de la défense et de la sécurité, en dépit de l'existence du règlement relatif au Fonds européen de la défense. Ils invitent la Commission à **clarifier les lignes stratégiques** et les règlements visant à favoriser les investissements dans l'industrie de la défense et à mettre en place les outils et mesures de coopération nécessaires pour encourager les secteurs industriels de la défense et de la sécurité à investir davantage dans l'innovation technologique des technologies critiques pour la sécurité et la défense, au-delà de la production de systèmes d'armes existants. Ils appellent de leurs vœux l'inclusion des PME dans les programmes et instruments spécifiques qui relèvent de la mise en œuvre à venir de la feuille de route pour les technologies critiques pour la sécurité et la défense.

Coopération plus étroite

Le rapport souligne la nécessité d'une coopération plus étroite entre les États membres en matière de développement des capacités afin de stimuler l'innovation dans les technologies critiques pour la sécurité et la défense. Il invite les organes compétents de l'Union à donner la priorité aux **projets communs financés et cofinancés par l'Union** en matière d'innovation dans le domaine des technologies critiques pour la sécurité et la défense et à agir en tant que catalyseurs et accélérateurs afin d'encourager les États membres à réellement coordonner leurs programmes de développement des capacités. Il invite en outre la Commission et les États membres à envisager la création d'un **mécanisme européen de mise en commun des ressources nationales** en faveur de la R&D dans le domaine de la défense et de la sécurité, avec la participation active du Parlement, le cas échéant, à sa mise en œuvre.

Les députés soulignent que l'innovation et le développement financés et cofinancés par l'Union dans le domaine des technologies de défense critiques et de rupture devraient permettre **d'élever le niveau d'interopérabilité** et faciliter l'acquisition commune d'équipements de défense par les États membres une fois que les technologies développées auront atteint un niveau de maturité technologique suffisant.

Financement insuffisant

Les députés s'inquiètent du niveau insuffisant de financement de la défense et de la sécurité par les fonds de l'Union et déplorent le taux de collaboration historiquement bas des États membres en matière de marchés publics de défense. Ils regrettent que le budget du Fonds européen de la défense ait été réduit d'environ 40% par rapport à la proposition de la Commission relative au cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 et du fait que le budget du programme de mobilité militaire a été réduit de 75%.

Le rapport souligne que le CFP actuel ne sera pas en mesure de fournir des ressources financières suffisantes pour faire en sorte que la collaboration en matière de défense dans l'Union atteigne un niveau approprié. Il invite les États membres à envisager de **mettre en commun au niveau de l'Union** une part considérable de leurs budgets nationaux de défense en augmentation afin de reconstituer conjointement les stocks de munitions épuisés et d'acheter conjointement des systèmes d'armes, y compris les plus complexes et les plus coûteux tels que les avions de combat, les navires de guerre et les chars de combat.

Enfin, les députés soulignent la nécessité de renforcer les investissements dans la **défense «verte»** en consacrant une part plus importante de la R&D financée par l'Union à des carburants et systèmes de propulsion neutres en carbone pour les véhicules militaires, en particulier pour les futurs grands systèmes d'armes développés dans les cadres pertinents de l'Union.